

# Recyclage SSIAP 3 - Chef de service de securite incendie et assistance a personnes des ERP et des IGH

## **OBJECTIF :**

- Mesurer les écarts entre les compétences réelles chef de service SSIAP et les compétences requises.
- Compléter les acquis du chef de service SSIAP par les apports pédagogiques nécessaires
- Actualiser les connaissances du chef de service SSIAP

## **PERSONNES CONCERNEES :**

Chef de service SSIAP en exercice dans les ERP et les IGH :

- Titulaires d'une qualification en secourisme en cours de validité de moins de 2 ans
- Titulaires du diplôme SSIAP3 de moins de 3 ans ou recyclé depuis moins de 3 ans
- Pouvant justifier de 1607 heures de travail en tant que SSIAP 3 durant les 36 derniers mois

## **PEDAGOGIE :**

*Théorie* : Exposés- Débats,

*Pratique* : mises en situation, études de cas.

**LIEU** : En inter (CREFO)

**DUREE** : 21 H

**NOMBRE DE PARTICIPANTS** : Maximum 10

## **VALIDATION :**

Présence à l'ensemble des séquences programmées, dans le cas de défaillance notoire le Centre de formation proposera une remise à niveau, une appréciation

sur les actions du participant pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas sera transmise à l'employeur.

---

## **CONTENU PEDAGOGIQUE**

(Conforme au référentiel pédagogique annexe V à l'arrêté du 2 mai 2005)

### **REGLEMENTATION :**

- Evolution des textes réglementaires.
- Règlement de sécurité dans les ERP
- Règlement de sécurité dans les IGH
- Rappel des textes sur les moyens de secours
- Rappel sur le Code du Travail
- Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP
- Connaissance de l'arrêté du 02 Mai 2005 modifié

### **NOTIONS DE DROIT CIVIL ET PENAL**

- Les Codes civil et pénal
- La délégation de pouvoir et la délégation de signature
- La responsabilité civile et la responsabilité pénale
- Le délit de mise en danger de la vie d'autrui

### **FONCTION MAINTENANCE**

- Contexte d'obligations réglementaires
- Les contrats avec obligation de moyens
- Les contrats avec obligation de résultat
- Différents types de contrats de types prédictifs, préventifs, correctifs ou curatifs
- Normalisation

### **ETUDE DE CAS**

- Rappel de la méthode
- Lecture de plan

## **ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES**

- Les dispositions règlementaires
- Les commissions d'accessibilité
- Les exigences règlementaires générales
- Les exigences dimensionnelles et qualitatives
- Autorisation de travaux
- Visite, réception par commission d'accessibilité

## **ANALYSE DES RISQUES**

- Evaluation du maintien du niveau de sécurité
- Le document unique (rappel)
- Le plan de prévention (rappel)
- Evaluation des risques de travaux par points chauds (rappel)

## **MOYENS DE SECOURS**

- Moyens d'extinction incendie
- Moyens d'alerte des secours
- Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
- Connaître et savoir exploiter un SSI

---

CREFO

15, rue Papin - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

03.20.19.18.00 - [contact@crefo.fr](mailto:contact@crefo.fr)

[Formulaire de contact](#)